

Pour améliorer votre expérience sur [la cartographie en ligne IPRO360°](#), l'ATIGIP vous propose quelques bonnes pratiques d'utilisation adaptées à votre situation :

Je recherche un établissement à proximité de l'un de mes entrepôts

Vous pouvez orienter votre recherche à partir d'une commune donnée. Pour cela, tapez le code postal ou le nom de celle-ci dans la barre de recherche située sur la cartographie :

Rechercher sur la carte Aller



Pour mieux vous repérer :

✓ Référez-vous aux cercles de distance 10 / 50 / 100 kms, ils se calculent automatiquement à partir du centre de l'écran.



✓ Ajoutez les limites des régions ou des départements via l'icône



Je recherche un établissement dont les ateliers répondent aux contraintes de mes activités (ex. surface, accès camion)

Le volet blanc à gauche de l'écran met à votre disposition de nombreux filtres de recherche. Activez-les pour faciliter votre recherche !



Attention, après avoir sélectionné un ou plusieurs filtres, cliquez sur l'icône  pour activer le filtrage.

L'icône  permet de réinitialiser les filtres.

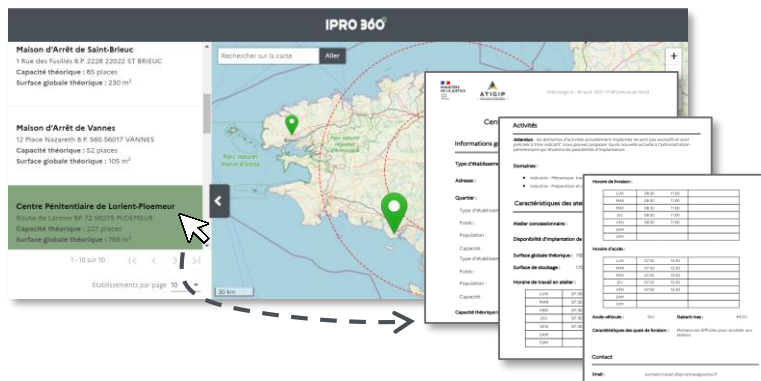
Ex. : établissements disposant d'ateliers d'une surface globale supérieure à 100 m², disposant d'une zone disponible et pouvant accueillir des véhicules de plus de 19 t.

Je recherche des informations détaillées sur les ateliers d'un établissement que j'ai déjà identifié

Chaque établissement pénitentiaire dispose d'une fiche d'information détaillée accessible au format PDF.

Pour y accéder :

- Recherchez l'établissement concerné sur la cartographie
- Cliquez sur le nom de l'établissement dans la liste à gauche de l'écran
- La fiche détaillée s'ouvre dans une nouvelle fenêtre au format PDF



Je souhaite en savoir davantage sur un établissement, qui puis-je contacter ?

Si vous ne trouvez pas toutes les réponses à vos questions sur la cartographie ou si vous souhaitez aller plus loin dans votre projet d'implantation d'une activité en détention, vous pouvez contacter le référent travail concerné : vous trouverez l'adresse e-mail dans la fiche détaillée de l'établissement qui a retenu votre attention (dernière rubrique « Contact »).